

# Mairie de SEMBADEL

23, rue Saint-Badel

Le Bourg

43160 SEMBADEL

## PROCES-VERBAL

### Conseil Municipal du 11 avril 2024 à 20 h 30

Président de séance : M Roland GOBET

Membres du Conseil Municipal présents ou représentés :

M. GOBET Roland, M ; RAYMOND Dominique., Mme PIRAS Solange, M. CHAUSSAT Thierry, Mme NICAISE Marie-Claude, M TEYSSIER Thomas. M. HUGON Roland ;

Absente : Mme JOSSERAND, Mme COUDERT Manon

M. MAISONNEUVE Sébastien donne procuration à Mr Raymond Dominique

M. COUDERT Jean-Luc donne procuration à Mr TEYSSIER Thomas

Secrétaire de séance : Mme PIRAS

Date de la convocation : 04/04/2024

## Ordre du Jour :

Approbation du procès-verbal de la séance du 22/03/2024 : Vote à l'unanimité

### Délibérations adoptées :

- **Validation du devis du SDE pour les travaux d'extension de réseaux :** les travaux de raccordement de la parcelle C 325 cédée à l'OPAC se montent à 7367,42€ avec un reste à charge de 1473,48€ pour la commune.
- **Validation de l'adhésion au groupement de commande du SDE :** le syndicat d'électrification propose au terme des 4 années de remettre en concurrence les fournisseurs d'énergie. Si le futur tarif est plus intéressant, nous donnerons suite.
- **Affectation du résultat pour le budget général :** unanimité
- **Affectation du résultat pour le budget de la régie de transport :** unanimité
- **Vote des taux d'imposition :** taux inchangés par rapport à 2023, à savoir TF sur le bâti : 33,29% ; TF sur le non bâti : 62,63% ; TH (pour les résidences secondaires): 7,69%.
- **Autorisation de fongibilité des crédits sur le budget de la commune :** le maire peut déplacer des crédits d'un compte sur l'autre pour un montant maximal de 7,5% ; cela afin d'éviter de réunir en fin d'année un conseil pour une somme modique.
- **Vote du budget prévisionnel 2024 de la commune :** le budget de fonctionnement s'équilibre à hauteur de 463 417€ ; le budget d'investissement eu égard aux travaux d'embellissement du bourg est en hausse et se monte à 926 346€
- **Vote du budget prévisionnel 2024 de la régie de transport :** fonctionnement : 29 909€ ; investissement : 15 156€
- **Déclassements de terrains du domaine public en domaine privé de la commune :** suite aux demandes de riverains, il était nécessaire de déclasser des parties de biens publics en biens privés afin de pouvoir les céder dans le but de régulariser des erreurs cadastrales.
- **Questions diverses :**
  - **Feu d'artifices :** il est commandé chez ARSOTEC, entreprise située à St Christophe sur Dolaizon.
  - **Point sur le champ photovoltaïque :** le conseil municipal remercie le président de région Laurent WAUQUIEZ pour son soutien à ce projet d'intérêt capital pour notre commune.

**Radar Météo :** la tour actuelle de 24m supportant le radar va être remplacée par une nouvelle tour de 50m ; une réunion d'informations à l'initiative de Mr Le Préfet aura lieu mercredi 24 avril 2024 à 15h salle de la gare.

Séance levée à 22h30

Le présent procès-verbal, a été arrêté lors du Conseil Municipal du le

..... 13 mai 2024 ..... à ..... 20 ..... h ..... 30 .....

Le Maire,  
Roland GOBET



Le secrétaire de séance  
Mme Solange PIRAS